

vant la fatalité. Mais quelle sottise que le duel!

—En tous cas, reprit della Mora, vous ne refuserez pas, je pense, de témoigner que ce duel, terminé si tragiquement, si tristement, s'est déroulé dans des conditions normales, régulières, et que si je suis responsable de cet homicide, je l'ai commis dans des circonstances qui en atténuent la gravité aux yeux de la loi.

Tous affirmèrent simultanément qu'ils étaient prêts à donner ce témoignage. Le comte les remercia puis se retira, ne voulant pas, dit-il, assister au dénouement de la lugubre tragédie dans laquelle il avait joué un rôle si horrible.

Il se dirigea vers son cabinet de travail et s'y enferma, afin de réfléchir à loisir au drame épouvantable qu'il vivait depuis quelques heures. Mais, au bout de quelques minutes, il songea que sa femme, dont il n'avait pas encore eu le temps de s'occuper, attendait dans son appartement, en proie sans nul doute à la plus cruelle angoisse, la décision dont il l'avait menacée.

Il sonna aussitôt la femme de chambre et, quand celle-ci se présenta, lui dit :

—Voulez-vous, Carolina, prévenir madame la comtesse que...

—Je demande pardon à monsieur le comte, fit la camériste, mais il me serait impossible de transmettre une communication à madame la comtesse: elle n'est plus ici.

—Comment! Plus ici! Où est-elle alors?

—Je l'ignore, absolument. Tout ce que je sais, c'est que madame la comtesse a quitté le palais, il y a environ une heure, et qu'elle m'a même remis, avant de partir, cette lettre qu'elle

m'a priée de faire tenir à Monsieur le comte.

Elle tendait une enveloppe fermée.

Della Mora la saisit sans pouvoir maîtriser un geste de stupeur.

—C'est bien, dit-il, vous pouvez vous retirer.

Dès qu'il fut seul, il brisa le cachet et lut les lignes suivantes :

“Après l'injure grave que vous m'avez infligée en me supposant capable d'une trahison dont je suis innocente, je ne saurais demeurer sous votre toit, car la confiance et la concorde ne pourront plus jamais régner entre nous.

“Avant de vous épouser, je menais une vie indépendante et digne. Je peux continuer. Mes ressources personnelles, quoique modestes, me mettent à l'abri de la misère.

“Notre mariage étant indissoluble, d'après la loi qui nous régit, nous ne pouvons pas reprendre notre liberté. Mais vous pouvez être assuré que, si je porte encore votre nom, il sera honorablement, dignement porté.

“Je m'éloigne, sans esprit de retour, et je vous prie de ne pas chercher à savoir où je me réfugie. Je vous préviens, d'ailleurs, que, si, un jour, il vous prenait fantaisie de changer d'avis sur mon compte et de me rendre votre estime avec votre amour, toute tentative de votre part pour reprendre la vie commune serait inutile, car jamais je ne vous pardonnerai l'injure cruelle que j'ai subie aujourd'hui.

“Considérez donc que nous sommes désormais deux étrangers l'un pour l'autre et qu'il en sera toujours ainsi, quelques regrets, quelque remords